



AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO R 225-2024 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO R-155-2014 ET SES AMENDEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ATHANASE

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Claudie Levasseur, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Athanase:

QUE le conseil municipal, suite à l'adoption, par sa résolution 2024-03-26 à sa séance régulière du lundi 4 mars 2024, d'un projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme, tiendra une consultation publique le mardi 2 avril 2024, à 19h30, à la salle municipale située au 6081, chemin de l'Église à la municipalité de Saint-Athanase, en conformité des dispositions de la *loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., C.a-19.1) ;

QU'il soit visé par ce projet de règlement d'ajouter des éléments concernant les îlots de chaleur sur le territoire de la Municipalité de Saint-Athanase afin de répondre aux attentes gouvernementales introduites par le projet de loi 67.

QUE le projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la municipalité de Saint-Athanase;

QU'au cours de cette consultation publique, le maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet peuvent le faire sur place, par écrit ou par courriel adressé à la municipalité de Saint-Athanase ;

QUE ce projet est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures habituelles d'ouverture de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h00 du lundi au jeudi et de 9h00 à midi le vendredi ainsi que sur le site web de la municipalité : www.saint-athanase.com

DONNÉ À SAINT-ATHANASE, CE 11^E JOUR DE MARS 2024

Claudie Levasseur

Claudie Levasseur
Directrice générale et greffière-trésorière